



Anglet, le 27 janvier 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Distribution du courrier sur Anglet

« Cela n'a que trop duré ! ». Le Maire d'Anglet, Jean Espilondo affiche sa détermination. Il interpelle le gouvernement pour obtenir une résolution rapide et durable des problèmes persistants de diffusion du courrier sur Anglet qui pénalisent tous les Angloys. Ces derniers sont invités à signer une pétition en Mairie ou sur le site de la ville [www.anglet.fr](http://www.anglet.fr) demandant un service public postal efficace.

#### Des problèmes de distribution du courrier sur Anglet récurrents sur Anglet

Il y a deux mois, le maire d'Anglet, Jean Espilondo, dans une lettre adressée au directeur du courrier des Pays de l'Adour, rappelait que des « incidents sérieux s'étaient succédés à la Poste d'Anglet depuis près de deux ans » et que la direction de la Poste lui avait assuré que « la situation était régularisée ».

La grève prolongée du mois de Novembre traduisait, selon Jean Espilondo « un malaise profond ». Toujours dans son courrier au directeur de la Poste il exprimait aussi ses craintes que les restructurations engagées par la Poste « ne soient mécaniquement de nature à affaiblir le service public postal sur notre territoire ».

#### Une situation, aujourd'hui, qui continue de se dégrader

Loin d'être résolus les problèmes de distribution du courrier sur Anglet persistent. Les plaintes des administrés se multiplient et font état de conséquences pénalisantes pour les Angloys : pénalités exigées par les impôts ou l'URSSAF, problèmes notariés ou bancaires etc

« Cela n'a que trop duré ! Compte tenu de la croissance démographique continue de la Ville, le service public doit être à la hauteur de ses besoins. »

Aujourd'hui Jean Espilondo affiche sa détermination et passe à l'offensive.

#### Une interpellation du gouvernement pour obtenir une résolution rapide et durable des problèmes

Parmi les mesures qui seront prises par la municipalité d'Anglet, un courrier adressé cette fois-ci au gouvernement, au Ministre de tutelle de la Poste, Eric Besson.

Dans cette lettre (cf lettre en copie), le Maire attire l'attention du Ministre sur les problèmes importants de distribution de courrier : « force est de constater que le service public postal ne fonctionne pas sur Anglet et que nos 40000 habitants sont quotidiennement pénalisés par les dysfonctionnements de la Poste »

Jean Espilondo s'en remet au gouvernement pour « obtenir la garantie des missions du service public postal et défendre l'intérêt général » et sollicite une audience auprès du Ministre.

Un registre sera également ouvert à la Mairie, dans le hall d'accueil, et en ligne sur le site Internet de la Ville. Les angloys pourront aussi signer cette pétition demandant un service public postal efficace sur le site de la ville [www.anglet.fr](http://www.anglet.fr). Cette pétition sera apportée au Ministre par le Maire lors de son entrevue.

#### Contact Presse

---